

RDV LE ...../...../..... À .....H.....

## **PASSEPORT** (FOURNIR LES ORIGINAUX)

### **1<sup>ère</sup> DEMANDE**

- Remplir le CERFA sur place ou sur Internet (N°12100\*02 pour majeur) – (N°12101\*02)
- Ou sur le site de l'ANTS, remplir la pré-demande de passeport  
*À savoir : nom, prénoms, date, lieu de naissance du demandeur et de ses parents*
- 1 photo récente (- de 6 mois)
- Justificatif de domicile de moins d'un an (facture eau, gaz, électricité, mobile, impôts sur le revenu)
- Carte nationale d'identité (plastifiée sécurisée encore valide)
- Acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois (si aucune CNI ou CNI périmée)
- Pour les naturalisations, fournir le décret de naturalisation ou un certificat de nationalité française (CNF)
- Timbre fiscal : 86€ ; 18 ans et + (peut être acheté dans un bureau de tabac,  
42€ ; 15 à 17 ans au centre des impôts, ou sur Internet)  
17€ ; 0 à 14 ans
  
- En cas d'hébergement : - justificatif de domicile au nom de l'hébergeant  
- CNI de l'hébergeant  
- Attestation datée et signée par l'hébergeant avec la date de début d'hébergement (+ de 3 mois)
  
- Pour les **MINEURS** : - présence d'une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère ou tuteur) + présence de l'enfant  
- CNI ou passeports des deux parents  
- En cas de divorce ou séparation des parents, fournir le jugement précisant à qui a été confiée la garde de l'enfant et/ou l'autorité parentale ; ou de garde alternée  
- Justificatif de domicile des deux parents en cas de garde alternée  
- Autorisation parentale (à remplir sur place) + autorisation du parent absent, qui autorise le parent présent à faire la demande de passeport pour l'enfant en cas de garde alternée

**Copie du jugement du tribunal pour les personnes sous curatelle ou tutelle**



RDV LE ...../...../..... À .....H.....

## PASSEPORT (FOURNIR LES ORIGINAUX)

### RENOUVELLEMENT

- Remplir le CERFA sur place ou sur Internet (N°12100\*02 pour majeur) – (N°12101\*02)
- Ou sur le site de l'ANTS, remplir la pré-demande de passeport  
*À savoir : nom, prénoms, date, lieu de naissance du demandeur et de ses parents*
- 1 photo récente (- de 6 mois)
- Justificatif de domicile de moins d'un an (facture eau, gaz, électricité, mobile, impôts sur le revenu)
- Carte nationale d'identité (plastifiée sécurisée encore valide)
- Ancien passeport ou déclaration de perte à remplir sur place
- Pour les changements d'état civil, fournir un acte de mariage ou un jugement de divorce
- Timbre fiscal : 86€ ; 18 ans et + *(peut être acheté dans un bureau de tabac,*  
42€ ; 15 à 17 ans *au centre des impôts, ou sur Internet)*  
17€ ; 0 à 14 ans
  
- En cas d'hébergement : - justificatif de domicile au nom de l'hébergeant  
- CNI de l'hébergeant  
- Attestation datée et signée par l'hébergeant avec la date de début d'hébergement (+ de 3 mois)
  
- Pour les **MINEURS** : - présence d'une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère ou tuteur) + présence de l'enfant  
- CNI ou passeports des deux parents  
- En cas de divorce ou séparation des parents, fournir le jugement précisant à qui a été confiée la garde de l'enfant et/ou l'autorité parentale ; ou de garde alternée  
- Justificatif de domicile des deux parents en cas de garde alternée  
- Autorisation parentale (à remplir sur place) + autorisation du parent absent, qui autorise le parent présent à faire la demande de passeport pour l'enfant en cas de garde alternée

**Copie du jugement du tribunal pour les personnes sous curatelle ou tutelle**

